

ÉVOLUTION DES POPULATIONS D'OISEAUX COMMUNS NICHEURS DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

Décembre 2024

Fiche résultat – Observatoire de la biodiversité Biodi'Veille



Mésange charbonnière © C.DIANA

200 POINTS
RÉPARTIS
SUR 20 CARRÉS
DE 4 KM²

5 895
OISEAUX
DÉNOMBRÉS
EN 2024

98
ESPÈCES
IDENTIFIÉES
EN 2024

UN PROTOCOLE POUR MESURER L'ÉVOLUTION DES POPULATIONS D'OISEAUX COMMUNS

Le suivi de l'évolution des populations d'oiseaux communs nicheurs du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV) repose sur le protocole STOC-EPS (Suivi temporel des Oiseaux communs par échantillonnages ponctuels simples) instauré en France depuis plusieurs décennies. Ce suivi par échantillonnage a pour but d'obtenir une évaluation des tendances d'évolution des effectifs de différentes espèces communes nicheuses.

Dans le périmètre du Parc, des STOC-EPS ont été réalisés depuis plusieurs années dans le cadre d'autres suivis, mais ils sont insuffisants pour mesurer l'évolution des populations à l'échelle locale. Pour étayer cette analyse et disposer d'un indicateur pérenne, un protocole STOC-EPS annuel est mis en place à partir de 2023 sur un échantillon de 20 carrés de 2 km sur 2 km. Une attention particulière est portée aux espèces prairiales de montagne, particulièrement sensibles au changement climatique. Regroupées par guildes, les différentes espèces permettent aussi de mesurer l'état des milieux naturels (espèces des milieux forestiers, agricoles et bâtis).

QUE RETENIR ?

En 2024, seconde année de suivi, les 200 points de relevé ont permis de dénombrier 5895 oiseaux, contre 6121 individus en 2023 (-4%) et 98 espèces, contre 89 en 2023 (+10%). Le nombre d'espèces par carré a varié de 23 à 56 avec une moyenne 40,0 (40,3 en 2023) et le nombre d'individus de 192 à 421 avec une moyenne de 230 (234 en 2023). Les espèces les plus fréquentes sont les espèces forestières et les espèces généralistes.

Les quatre espèces prairiales recherchées (Pipit farlouse, Pipit spioncelle, Tarier des prés et Traquet motteux) ont été observées en 2024, alors que trois avaient été notées en 2023.

LA MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE : LE SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS (STOC-EPS)

La méthode utilisée est celle des STOC-EPS qui consiste à effectuer des écoutes de 5 minutes sur des points fixes, visités deux fois au printemps. Au nombre de 10, ces points sont répartis au sein d'un carré de 2x2 km tiré au sort. Ils sont répartis dans le carré au prorata des milieux présents et distants d'au moins 300 m les uns des autres pour que les mêmes oiseaux ne soient pas contactés en plusieurs points. Le premier passage a lieu entre le 1er avril et le 8 mai et le second entre le 9 mai et le 15 juin. En altitude, la date charnière est repoussée au 15 mai. Les écoutes

sont à renouveler tous les ans dans les mêmes conditions et par les mêmes observateurs.

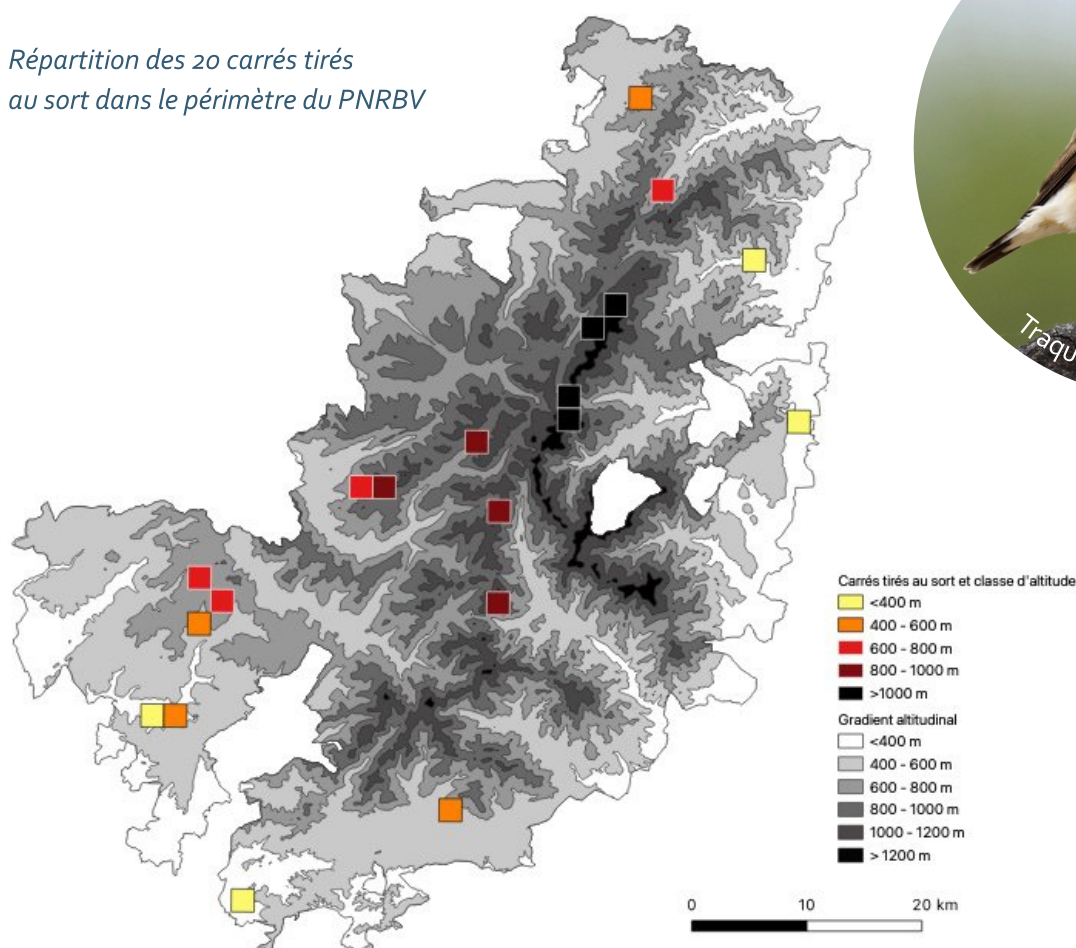
Afin que l'échantillonnage soit représentatif, 20 carrés ont été tirés au sort dans le périmètre du parc en 2023. Afin de couvrir l'ensemble des habitats du territoire, et notamment le milieu montagnard, 5 tirages de 4 carrés ont été effectués dans 5 tranches altitudinales (<400 m, 400- 600 m, 600-800 m, 800-1000 m et >1000 m).

Pour chaque classe d'altitude, 1 à 2 carrés ont été réservés aux espèces prairiales remarquables des milieux montagnards,

particulièrement sensibles aux changements climatiques et aux modes de gestion agricole : le Pipit farlouse, le Pipit spioncelle, le Tarier des près et le Traquet motteux. Les points d'écoutes ont été placés afin d'avoir au moins une occurrence au sein du carré la première année ainsi qu'un minimum de 14 occurrences sur l'ensemble des carrés (Lorrillière et Gonzalez, 2016).

Toutes les données ont été saisies sur Faune France dans le module dédié au protocole STOC EPS.

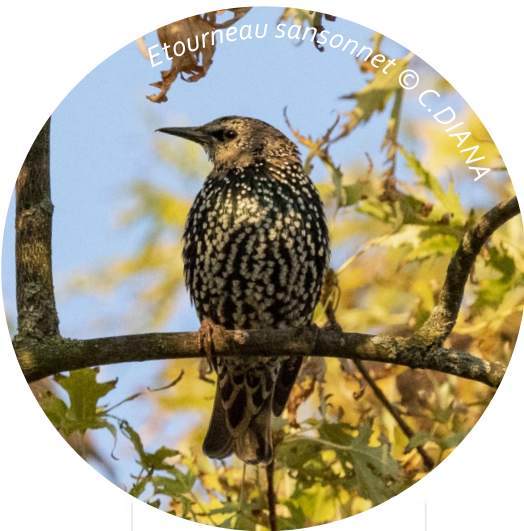
Répartition des 20 carrés tirés au sort dans le périmètre du PNRBV



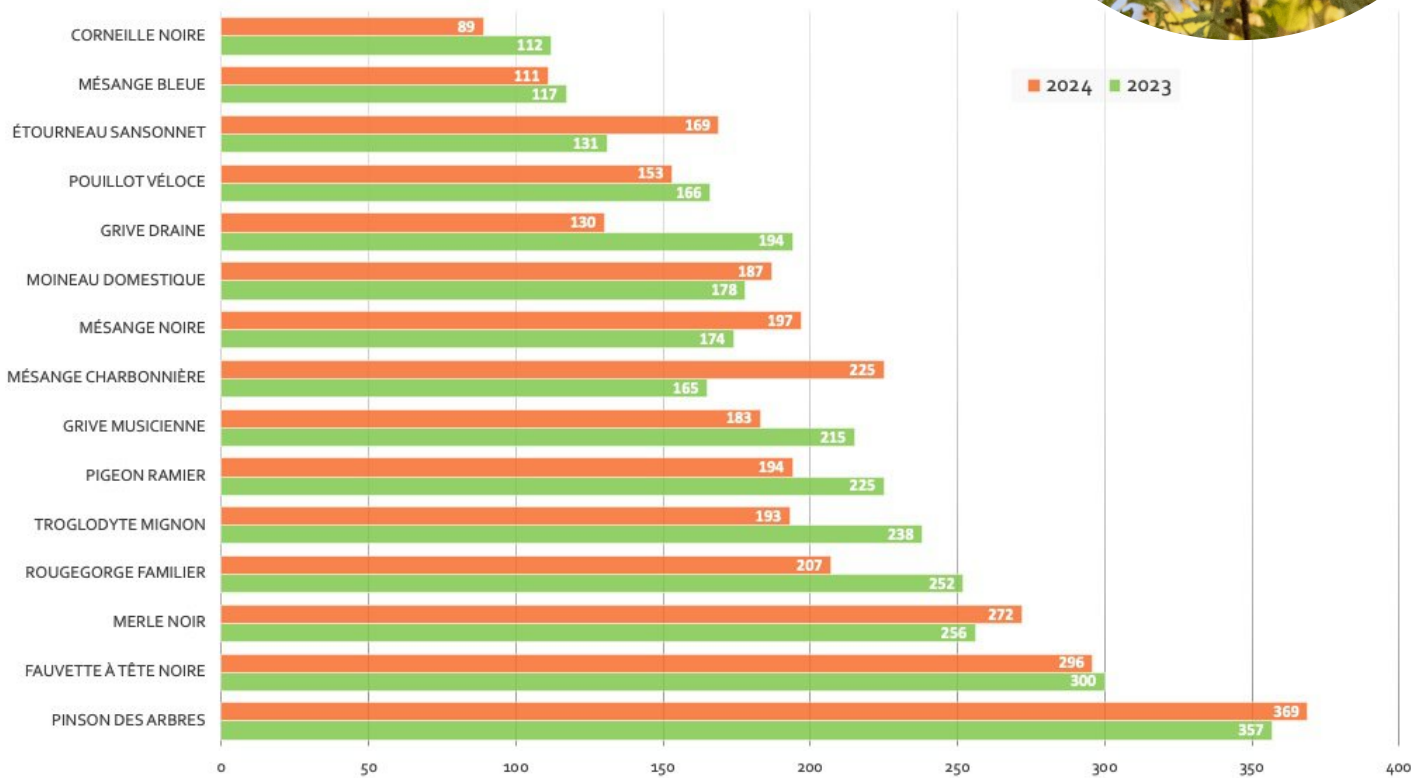
LES ESPÈCES LES PLUS ABONDANTES SONT DES OISEAUX FORESTIERS ET DES GÉNÉRALISTES

Dans chaque carré, l'indice d'abondance attribué à une espèce correspond à la somme des effectifs les plus élevés sur chacun des 10 points. Au niveau des 200 points répartis dans les 20 carrés, l'effectif retenu pour une espèce donnée est le nombre d'individus le plus élevé pour les deux passages. Ainsi, en 2024, sur

les 5895 individus dénombrés lors des 400 écoutes de 5 minutes, 4585 ont été retenus. En 2023, année de référence, cet indice s'élevait à 4691 individus. Comme en 2023, les espèces les plus abondantes sont le Pinson des arbres, la Fauvette à tête noire et le Merle noir.



Les 15 espèces les plus abondantes en nombre d'individus



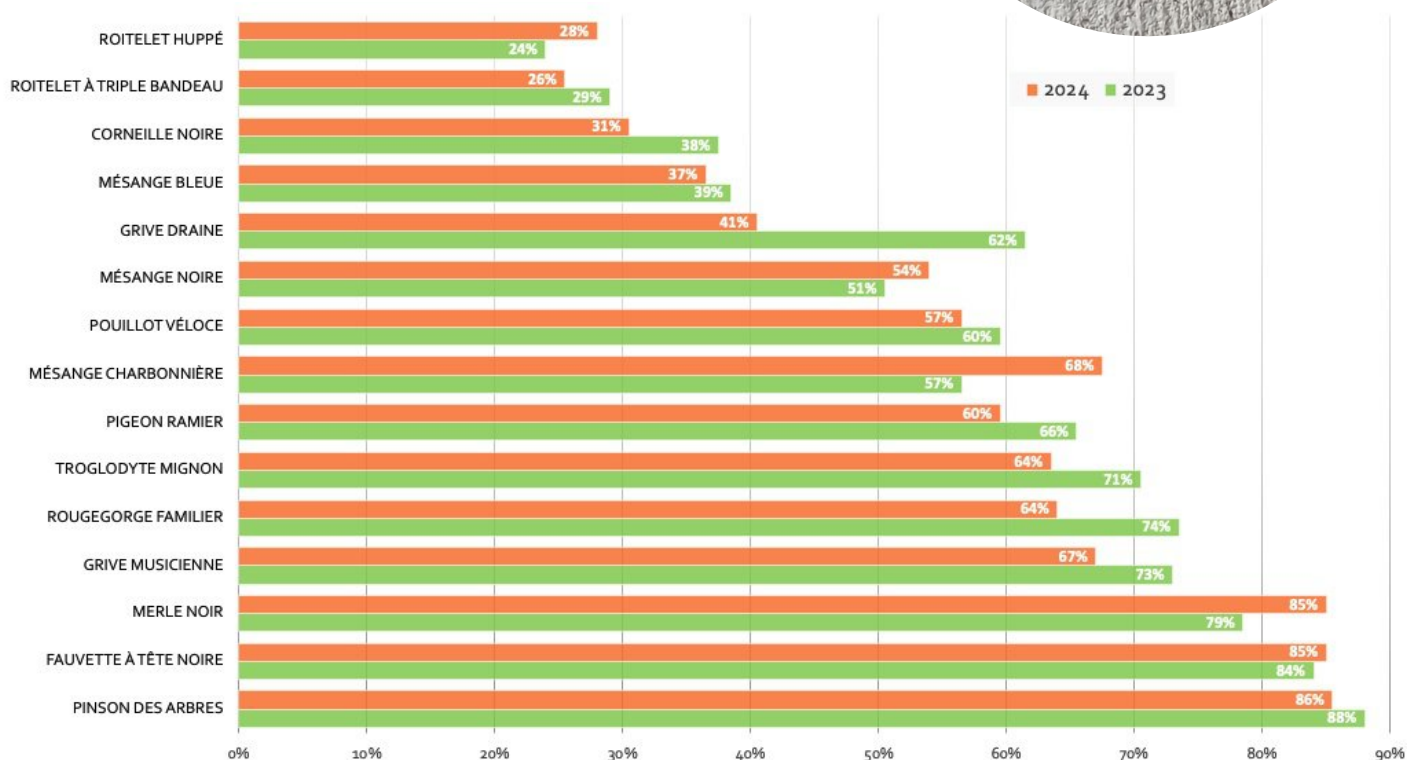
LES ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES

La fréquence est le nombre de points où une espèce est observée par rapport au nombre total de points. Aucune espèce n'a été notée sur l'ensemble des 200 points. Comme l'année précédente, l'oiseau le plus fréquent est le Pinson des arbres,

noté sur 171 points, suivi de près par la Fauvette à tête noire et le Merle noir observés sur 170 points. Des 15 espèces les plus fréquentes, 8 sont des spécialistes des milieux forestiers et 7 sont des généralistes.



Les 15 espèces les plus fréquentes en pourcentage



LES GUILDES D'OISEAUX SUIVIES

LES OISEAUX SPÉCIALISTES

Les indices d'abondance des groupes d'espèces sont calculés en agrégeant les indices de chaque espèce. Le regroupement des espèces est effectué en fonction des préférences d'habitats (agricoles, bâtis et forestiers) et également pour les oiseaux dits généralistes. Une espèce est considérée comme spécialiste lorsqu'au moins deux tiers de ses effectifs sont concentrés dans un seul habitat. On calcule ensuite le taux de variation de l'indice d'abondance pour chaque regroupement d'espèces, sur l'ensemble de la période étudiée.

En 2024, un habitat a été attribué à 63 espèces, totalisant 4086 individus, répartis comme suit :

- 1675 individus de 14 espèces généralistes (1684 ind. en 2023) ;
- 1523 individus de 21 espèces des milieux forestiers (1710 ind. en 2023) ;
- 558 individus de 13 espèces des milieux bâtis (568 ind. en 2023) ;
- 330 individus de 15 espèces des milieux agricoles (300 ind. en 2023).

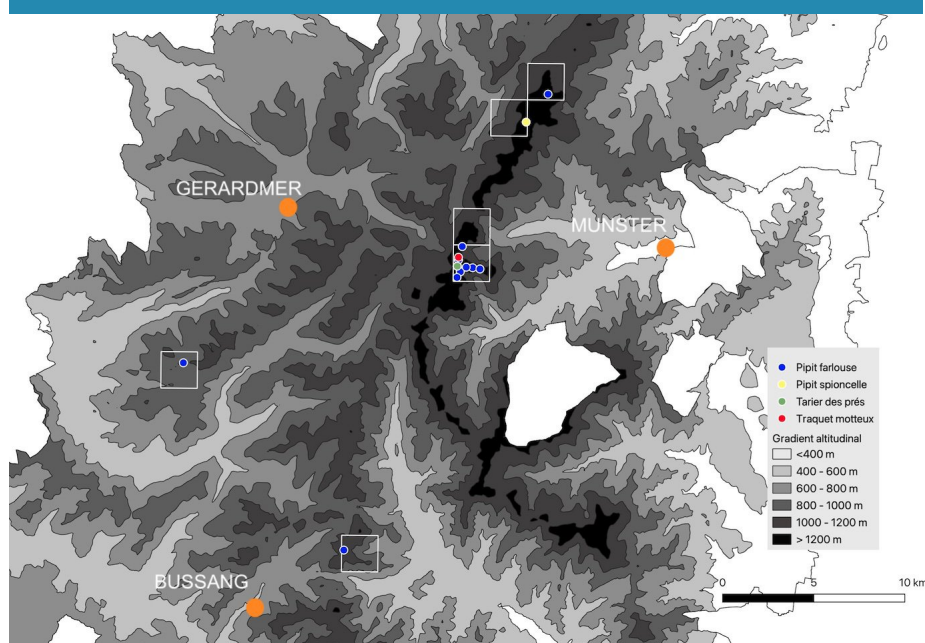
Hormis une baisse observée pour les oiseaux forestiers, les chiffres sont assez stables d'une année à l'autre.

ZOOM SUR LES ESPÈCES PRAIRIALES

Les quatre espèces prairiales de montagne ont été observées en 2024 (3 en 2023). 20 Pipits farlouses étaient présents sur 11 points et 4 carrés (30 individus sur 15 points et 5 carrés en 2023), ainsi qu'un Pipit spioncelle (aucun en 2023), un Tarier des prés (2 individus sur 2 points et 1 carré en 2023) et un Traquet motteux (2 individus sur 1 point en 2023).

Le Pipit farlouse est l'espèce la plus commune. Par rapport à l'année précédente, il accuse une baisse d'effectif de 33% et une baisse d'occurrence de 27%. Les trois autres espèces demeurent très rares dans le Parc.

En 2024, le Pipit farlouse a été observé à des altitudes variant de 980 à 1350 m et les trois autres espèces à des hauteurs supérieures ou égales à 1250 m, ce qui confirme le caractère montagnard de ces oiseaux.



Répartition des oiseaux de prairie

MÉTHODOLOGIE

Nature de l'indicateur	État
Questions évaluatives	Comment évoluent les populations d'espèces déterminantes présentes sur le territoire ? Comment évolue les espèces ou le cortège des espèces spécialisées du milieu ? (espèces généralistes + espèces spécialistes du milieu forestier, agricole et bâti) Comment évoluent les espèces montagnardes ?
Origine	Relevés effectués par des salariés de LPO Alsace, HIRRUS, LPO Bourgogne Franche-Comté, LPO Grand Est
Coordinateurs	LPO Alsace
Échelle de restitution	Parc naturel régional des Ballons des Vosges
Description des données	Nombre d'individus pour chaque espèce
Variable mesurée	Indices d'abondance des oiseaux communs
Étendue temporelle	2024
Méthode d'acquisition	STOC EPS
Fréquence d'actualisation	Analyse tous les 3 ans à partir de relevés annuels



Merle noir © C.DIANA

POUR ALLER PLUS LOIN

Bibliographie

Lorrilliere R., Gonzalez D. 2016. Déclinaison régionale des indicateurs issus du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC). Rapport d'analyse. CESCO, MNHN. 32 pp

ODONAT Grand Est (coord.) 2021. *Evolution des populations d'oiseaux communs, nicheurs, généralistes, des milieux forestiers, des milieux agricoles et des milieux bâtis du Grand Est* - Fiche indicateur Observatoire Grand Est de la Biodiversité. 12pp

Fontaine B., Moussy C., Chiffard Carricaburu J., Dupuis J., Corolleur E., Schmaltz L., Lorrillière R., Lois G., Gaudard C. 2020. Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs. MNHN- Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France - Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pp